

# AMNESTY INTERNATIONAL

## SYNTHÈSE DESTINÉE AUX MÉDIAS

AILRC-FR

Index AI : EUR 46/051/2013

20 novembre 2013

### **Derrière l'écran de fumée de la fête olympique : les principales préoccupations concernant les droits humains en Russie**

Les XXII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver débiteront le 7 février 2014 dans la ville de Sotchi, en Russie. Orientant les projecteurs sur la Russie, la flamme olympique offre une occasion exceptionnelle pour inspecter de près la situation des droits humains dans ce pays. La présente synthèse décrit quelques-unes des préoccupations d'Amnesty et fournit des précisions sur certains cas étudiés.

#### **Vue d'ensemble sur les droits humains en Russie**

À la suite des manifestations massives qui se sont déroulées à Moscou et dans tout le pays vers la fin de 2011 et tout au long de 2012 pour protester contre les fraudes et infractions présumées durant les élections législatives et présidentielle, le président Vladimir Poutine a promulgué un arsenal de lois devant réprimer l'opposition, la liberté d'expression et la liberté de réunion en Russie.

Depuis la fin de l'année 2011, près de 5 000 personnes ont été détenues à Moscou et dans ses environs, et plus d'une centaine de manifestations ont été interdites ou dispersées par la police.

À travers tout le pays, un millier d'organisations non gouvernementales (ONG), voire plus, ont été désignées pour être « inspectées ». Nombre d'entre elles risquent des amendes, voire la fermeture, aux termes de la nouvelle loi relative aux « agents étrangers ».

Des lois discriminatoires adoptées au cours de l'année écoulée ont alimenté l'homophobie et donné lieu dans tout le pays à une vague de violences de la part de groupes d'« autodéfense ». Les comportements xénophobes ont eux aussi augmenté au sein de la société russe, et la fréquence des descentes de police sur les travailleurs migrants s'est accrue ces dernières années.

La liberté d'expression a elle aussi été visée. Une nouvelle loi érigeant le blasphème en infraction a été adoptée à la suite de l'action des Pussy Riot dans la cathédrale orthodoxe de Moscou. Un musée a été fermé pour avoir exposé des illustrations satiriques représentant le président de Russie, Vladimir Poutine, et un certain nombre d'autres personnalités politiques en sous-vêtements féminins.

Des groupes armés continuent de mener des attaques dans le Caucase du Nord, où la réaction des forces de sécurité est marquée par des violations flagrantes des droits humains, dont des disparitions forcées, des actes de torture et, semble-t-il, des exécutions extrajudiciaires.

#### **Restrictions aux droits à la liberté de réunion**

La loi fédérale russe réglementant les manifestations de rue a été modifiée en 2012, et de nouvelles restrictions s'appliquent désormais aux événements publics tandis que la responsabilité potentielle de leurs organisateurs s'est accrue.

On estime à près de 4 000 le nombre de personnes qui ont été détenues en 2012 à la suite de quelque 200 manifestations à Moscou et alentour. Durant le premier semestre de 2013, plus de 600 personnes auraient été placées en détention au cours de 81 manifestations.

Des groupes d'opposition critiques à l'égard des autorités et d'autres groupes d'action sociale qui ont déposé des demandes d'autorisation de manifester ont régulièrement été interdits de rassemblement à la date et au lieu qu'ils avaient choisis.

De petits rassemblements de rue pacifiques, « non autorisés », ont été régulièrement dispersés par la police avec des moyens souvent injustifiés ou disproportionnés.

### **Les prisonniers de Bolotnaïa**

À travers tout le pays, la police a eu recours à une force excessive et procédé à des arrestations arbitraires lors de diverses manifestations. Dans une affaire qui a eu beaucoup de retentissement, elle a ainsi fait usage d'une force excessive lors d'un rassemblement place Bolotnaïa, le 6 mai 2012. Des centaines de manifestants pacifiques ont été arrêtés. Des poursuites pénales ont été engagées par la suite contre 28 personnes. En octobre 2013, l'un de ces manifestants, Mikhaïl Kosenko, a été placé par un tribunal dans un établissement de soins psychiatriques, peut-être pour une durée indéterminée. L'ordonnance du tribunal rappelait l'ère soviétique et l'usage punitif qui était fait à cette époque de la psychiatrie.

Amnesty International a reconnu Mikhaïl Kosenko et deux autres détenus, Vladimir Akimenkov et Artiom Saviolov, comme des prisonniers d'opinion. L'organisation pense que d'autres prévenus, pour lesquels les éléments de preuve n'ont pas encore été examinés par le tribunal, pourraient eux aussi être des prisonniers d'opinion.

### **Personnes à contacter pour des interviews**

**Personnes disponibles :** Viktor Ivanovitch Saviolov (père d'Artiom) ;  
Ksenia Kosenko (sœur de Mikhaïl) – tous deux en Russie

### **Des universitaires détenus**

Pour preuve de l'ampleur de la répression qui s'abat sur les manifestations publiques, lorsque des universitaires ont protesté pacifiquement devant la Douma, à Moscou, contre un projet de réforme de l'Académie russe des sciences vers la fin du mois de septembre 2013, ils ont été dispersés par la police, et certains arbitrairement détenus.

### **Interdictions des marches de la fierté et homophobie**

Les autorités municipales refusent régulièrement aux personnes lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres (LGBTI) l'autorisation d'organiser des manifestations publiques. À six reprises au moins cette année, des militants LGBTI qui manifestaient pacifiquement à Moscou et à Saint-Pétersbourg ont été violemment agressés par des militants homophobes. Aucune mesure n'a été prise contre les agresseurs malgré une profusion de vidéos, de photos et de témoignages, tandis que plusieurs militants LGBTI ont été détenus et poursuivis pour avoir violé les règlements relatifs aux rassemblements publics.

La dernière manifestation publique de LGBTI à avoir été « approuvée » remonte à 2012. Cependant, elle a dû se dérouler à la périphérie de Moscou, loin du public auquel elle s'adressait, et dans un cadre plus général de lutte contre les discriminations en Russie.

### **Mesures répressives contre des ONG indépendantes**

En novembre 2012, le gouvernement a adopté une nouvelle loi obligeant les ONG recevant des fonds de l'étranger et engagées dans des activités très généralement qualifiées de « politiques » à s'enregistrer comme des « agents étrangers ». L'objectif de cette mesure était de stigmatiser les ONG engagées dans des activités de défense des droits humains, de salir leur réputation et de fournir un prétexte pour leur imposer des amendes et éventuellement pour ordonner la

fermeture de celles qui étaient jugées trop critiques. Cela permettait aussi de bloquer des sources de financement souvent essentielles.

Le non-respect de cette nouvelle exigence peut entraîner de lourdes amendes de plus de 15 000 dollars des États-Unis pour l'organisation et de 9 000 dollars pour ses dirigeants. L'ONG peut être obligée de fermer et ses dirigeants emprisonnés pour une durée allant jusqu'à deux ans.

En juillet 2013, le procureur général a estimé qu'un millier d'organisations ont été « inspectées » à travers la Russie depuis l'adoption de la nouvelle législation.

Des avertissements officiels ont été adressés à plus de 50 organisations, avec pour conséquence des poursuites administratives qui pourront déboucher à terme sur des amendes et des fermetures.

Au moins 10 organisations comparaissent actuellement devant des tribunaux, dont les groupes bien connus de défense des droits humains Memorial et Verdict public. D'autres affaires judiciaires devraient suivre.

À ce jour, cinq ONG ont été condamnées au versement d'une amende. Deux d'entre elles ont eu gain de cause en appel dont une, Bok O Bok, une association de festival de cinéma LGBTI, s'était déjà autodissoute.

### **Personnes à contacter pour des interviews**

#### **Golos (la Voix)**

Grigory Melkonyants, directeur exécutif adjoint de l'association Golos.

Langues : russe et anglais

L'association Golos a joué un rôle déterminant en organisant l'observation des élections législatives de 2011 et présidentielle de 2012 et en rendant publiques des informations faisant état de fraudes électorales. En avril 2013, elle a été la première organisation à être poursuivie pour infraction présumée à la loi relative aux « agents étrangers ». Elle a été condamnée à une amende de 300 000 roubles (9 000 dollars) et une autre peine d'amende, de 100 000 roubles (3 000 dollars), a été infligée à sa directrice Lilia Chibanova. Golos a interjeté appel, mais sans succès et les deux amendes ont été payées. Malgré cela, le ministre de la Justice a ordonné le 26 juin la cessation des activités de l'ONG, qui a décidé de se dissoudre.

Les autorités russes ont accusé Golos d'avoir touché de l'argent après avoir reçu du Comité Helsinki de Norvège le Prix Sakharov pour la liberté de pensée. L'ONG a été poursuivie alors qu'elle avait donné l'ordre à sa banque de renvoyer l'argent.

**Citation :** « Nous sommes en train de créer une nouvelle organisation qui devrait pouvoir fonctionner dans tout le pays avec des fonds provenant de particuliers et d'entreprises. En attendant, ayant épuisé toutes les possibilités ici, nous avons déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme dans l'espoir qu'elle pourra aider à faire abroger cette loi. »

#### **Fondation Verdict public**

Natalia Taubina, directrice

Langues : russe et anglais

La fondation Verdict public fournit une assistance judiciaire aux victimes de violences policières et une aide à la réadaptation aux victimes de torture. À plusieurs reprises, la directrice, Natalia Taubina, et d'autres membres de la fondation ont fait l'objet de harcèlement de la part des autorités. Celles-ci ont entamé une procédure à leur encontre pour essayer de les contraindre à s'enregistrer en tant qu'« agents étrangers ».

**Citation :** « La situation en Russie en matière de droits humains ne s'améliore pas : la torture infligée par la police continue d'être une pratique courante. Les nouvelles lois sur les ONG compliquent le travail des organisations de défense des droits humains. Les poursuites engagées

contre nous accaparent des forces et du temps que nous aurions pu consacrer aux victimes de violations des droits humains. Il n'est pas facile de fonctionner dans cet environnement hostile. Nous voudrions que les autorités russes créent un environnement dans lequel les ONG pourraient opérer sans crainte ; qu'elles respectent notre liberté d'expression et remplissent leurs obligations internationales. »

### **Pour les droits humains**

Lev Ponomaryov, président du mouvement Pour les droits humains

Langues : russe

Le mouvement Pour les droits humains est une organisation indépendante qui observe les conditions dans les prisons russes.

**Citation :** « Quatre actions en justice ont été intentées contre moi. Les audiences sont constamment reportées et fixées à nouveau. Un jour, les forces de sécurité sont venues à mon bureau et m'ont jeté dehors. Nous avons commencé à travailler dans de nouveaux locaux mais nous ne savons pas si nous allons être expulsés d'ici aussi. Tout ceci affecte notre travail. »

## **Liberté d'expression**

### **Législation homophobe**

Des groupes rassemblant des lesbiennes, des gays ou encore des personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées ont subi de plein fouet les conséquences de la loi relative aux « agents étrangers » et ont à de nombreuses reprises été privés de leur droit à la liberté de réunion. En outre, une nouvelle loi promulguée en juin 2013 interdit la « propagande en faveur des relations sexuelles non traditionnelles auprès des mineurs ». Ce texte ouvertement discriminatoire associe délibérément la question de l'orientation sexuelle à celle de la pédophilie en établissant un lien entre les sévices sexuels infligés à des enfants, d'une part, et l'activité sexuelle privée entre adultes consentants ou l'expression personnelle de l'identité de genre, d'autre part.

Cette loi restreint le droit à la liberté d'expression et de réunion des personnes LGBTI, avalise officiellement l'homophobie de plus en plus présente en Russie et a déclenché dans tout le pays une vague de violences imputables à des groupes d'« autodéfense ».

Le 3 novembre 2003, deux hommes masqués brandissant des pistolets à air comprimé et des battes de baseball ont attaqué les locaux de LaSky, une ONG qui fournit un soutien aux personnes LGBTI vivant avec le VIH. Deux personnes ont été blessées, dont l'une a perdu l'usage d'un œil. Malgré la gravité de l'attaque, le ministère public a seulement ouvert une enquête pour « hooliganisme ». Cette attaque violente a provoqué une onde de choc dans la communauté LGBTI de Saint-Pétersbourg et, plus généralement, de Russie.

### **Vykhod (« Coming out »)**

Polina Andrianova, militante

Langues : russe, anglais

L'organisation russe indépendante Vykhod, dont le siège se trouve à Saint-Pétersbourg, œuvre à la promotion et à la protection des droits des personnes LGBTI en Russie. L'organisation et sa responsable ont été condamnées à une amende au titre de la loi relative aux « agents étrangers ». Les condamnations ont été annulées en appel mais le harcèlement de la part des autorités se poursuit.

**Citations :** « La situation des droits humains en Russie s'est dégradée très vite ces dernières années, en particulier après l'adoption d'une série de lois menaçant la liberté d'expression. »  
« En tant que militant des droits humains en Russie, on court un risque permanent. En tant qu'organisation de défense des droits des personnes LGBTI, tout ce que nous faisons peut être interprété comme de la propagande : ce que nous publions sur Internet, les manifestations que

nous organisons. Nous savons que les autorités peuvent venir à tout moment et nous imposer d'énormes contraventions que nous serions incapables de payer. »

« La discrimination à l'encontre des personnes LGBTI en Russie a aussi augmenté rapidement, en partie à cause des nouvelles lois homophobes mais aussi du fait de campagnes d'incitation à la haine menées par des personnalités politiques. Les militants sont aussi de plus en plus victimes de harcèlement et d'agressions. Je demande aux autorités d'enquêter comme il se doit et de punir la violence homophobe, de mettre en place des programmes de prévention et de revenir sur les nouvelles lois, qui sont discriminatoires par nature. »

### **Législation relative au blasphème - les Pussy Riot**

Selon une nouvelle loi, censée protéger les sentiments religieux, le blasphème est désormais une infraction pénale. Ce texte a été adopté en 2013, en réaction directe au concert du groupe punk Pussy Riot dans la cathédrale orthodoxe russe à Moscou, en février 2012.

En mars 2012, trois femmes membres du groupe ont été arrêtées et inculpées de « hooliganisme » motivé par la « haine religieuse ». Deux d'entre elles purgent actuellement des peines de deux ans de prison. Le 23 septembre 2013, l'une de ces deux femmes, Nadejda Tolokonnikova, a entamé une grève de la faim pour dénoncer les conditions de travail « proches de l'esclavage » et le traitement dégradant des détenues de la colonie pénitentiaire où elle purgeait sa peine. Le 22 octobre, elle a été forcée de monter dans une voiture, apparemment pour être transférée dans une autre colonie pénitentiaire. Pendant 26 jours personne n'a su où elle se trouvait, jusqu'à ce qu'elle soit autorisée à appeler son mari depuis l'hôpital d'une prison situé à Krasnoïarsk, à 4 000 kilomètres à l'est de Moscou, où vivent son mari et leur petite fille.

Des personnes militant en faveur des membres des Pussy Riot en Russie ont également été harcelées par les autorités. Le 9 septembre 2013, un tribunal de Novossibirsk, en Sibérie, a estimé que l'« icône de Pussy Riot » (une affiche représentant une femme portant une cagoule de couleur semblable à celles des Pussy Riot, avec une auréole au-dessus de la tête et un enfant dans les bras) était une insulte envers les sentiments religieux et en a interdit la diffusion. L'auteur de l'affiche, l'artiste Artiom Loskoutov, s'est vu infliger une amende de 1 000 roubles (environ 30 dollars américains). Le parquet a émis un avertissement à l'encontre d'un certain nombre de sites Internet qui avaient reproduit cette image. La populaire agence de presse en ligne Granri.ru a été contrainte de retirer l'image de son site sous peine de sanctions. L'agence a formé un recours contre cette interdiction.

### **Liberté artistique**

Fin août 2013, le musée Vlasti (ou « Musée du pouvoir ») a dû fermer ses portes après la saisie par la police d'un tableau représentant le président russe, Vladimir Poutine, et son Premier ministre, Dmitri Medvedev, en sous-vêtements féminins. Les autorités ont argué que l'exposition satirique enfreignait des lois mais elles n'ont pas précisé lesquelles. D'autres peintures satiriques représentant des personnalités de la scène politique passée et actuelle ont également été saisies.

### **Musée Vlasti (Musée du pouvoir)**

Alexandre Donskoï, propriétaire, et Tatiana Titova, directrice

Langue : russe

**Citation**, Alexandre Donskoï : « En raison des restrictions à la liberté d'expression, nous ne pouvons pas présenter certaines œuvres d'art dont nous estimons qu'elles méritent d'être exposées et vues par le public.

« Alors que les artistes sont forcés de fuir et de demander l'asile à l'étranger, je n'entrevois aucun avenir pour moi-même en raison des pressions qu'exercent sur nous les services de sécurité, le Bureau du procureur et les autorités en général. Leurs actions indiquent clairement aux artistes et aux conservateurs de musées que seul l'art approuvé par les autorités sera toléré. »

## **Sotchi**

Un décret présidentiel entré en vigueur le 23 août 2013 impose des mesures de sécurité spéciales et interdit notamment la tenue de réunions, rassemblements, grèves et manifestations dans un large secteur à l'intérieur et dans les environs de Sotchi. Certes, la Charte olympique demande certaines restrictions aux manifestations politiques sur les lieux des Jeux, mais il est à craindre que dans le cas présent elles ne dépassent les limitations minimales requises et ne servent qu'à restreindre plus généralement les mouvements de protestation à travers toute la ville.

Entre le 31 octobre et le 2 novembre, deux journalistes norvégiens qui devaient couvrir les préparatifs à Sotchi ont été à plusieurs reprises arrêtés et menacés d'emprisonnement par les autorités. Des fonctionnaires les ont interrogés sur leurs projets à Sotchi, leurs sources, leur vie personnelle, leur niveau d'études et leur croyance religieuse. Ils n'ont pas été autorisés à contacter l'ambassade de Norvège à Moscou.

Dans la région voisine du Caucase du Nord, de nombreuses opérations de sécurité se sont caractérisées par des disparitions forcées, des placements illégaux de personnes en détention au secret parce qu'elles étaient soupçonnées d'appartenir à des groupes armés, et des exécutions extrajudiciaires présumées.

De nombreux cas de torture et autres mauvais traitements ont été signalés à travers toute la Russie, mais surtout dans le Caucase du Nord dans le cadre de poursuites contre des suspects de droit commun.

## **Exemples de cas**

### **Comité interrégional contre la torture**

Igor Kaliapine, président

Langue : russe

Le Comité interrégional contre la torture est l'une des plus importantes ONG de défense des droits humains de Russie et l'un des fondateurs du Groupe mobile conjoint. Celui-ci regroupe des défenseurs des droits humains de toute la Russie qui enquêtent sur les graves atteintes aux droits humains commises en Tchétchénie.

En juillet 2012, Igor Kaliapine a été menacé de poursuites judiciaires au motif qu'il aurait dévoilé des informations confidentielles sur des violations des droits humains perpétrées par des agents chargés du maintien de l'ordre en Tchétchénie. Igor Kaliapine affirme qu'il n'a révélé aucun secret mais qu'il a mis au jour l'absence d'enquête effective sur de graves atteintes aux droits humains et sur le manque de réparations pour les victimes.

**Citation** : « Notre responsabilité première est envers les personnes dont nous défendons les droits. Les autorités doivent y réfléchir à deux fois avant d'appliquer une législation qui étouffe la société civile en Russie. »

*Liberté menacée. Mesures de répression sur les libertés d'expression, de réunion et d'association en Russie (index AI : EUR 46/011/2013, [//www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR46/011/2013/en/4a50398d-8286-4287-af5a-78f5b2494189/eur460112013fr.pdf](http://www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR46/011/2013/en/4a50398d-8286-4287-af5a-78f5b2494189/eur460112013fr.pdf))*